

CHARGE DE COURS

DROITS REGIONAUX ET COMMUNAUTAIRES

Section	Bachelier en droit bloc 3
Unité d'enseignement	DROIT ADMINISTRATIF
Nombre de périodes	40 p/année
Horaires	Samedi matin 11h à 13h, de septembre à janvier, 15 séances + examen
Périodicité	

CHARGÉ DE COURS

Titre(s)	Master en droit, expérience et compétence en droit régional et communautaire.
Statut	Chargé de cours OU expert (cours technique)
Rémunération	Chargé de cours : Master : barème 501 (502 si CAPAES) Bachelier : barème 351 Expert : 48 € brut/période

Programme de ce cours :

en disposant des textes législatifs et de la documentation ad hoc, l'étudiant sera capable

- ◆ de mettre en évidence la fédéralisation de l'Etat au travers de réglementations distinctes selon les Régions dans des domaines tels que le logement, la protection de l'environnement, le patrimoine et l'urbanisme, les aides à l'emploi, les pouvoirs locaux, la fonction publique, la personne handicapée,...
- ◆ d'exposer l'application dans la vie courante d'un ou des textes juridiques de référence de la Communauté française- par exemple dans le cadre du droit de l'enseignement, de l'aide à la jeunesse, de l'éducation permanente, de la culture....- ainsi que les procédures administratives de mise en œuvre et de contrôle de telles dispositions ;
- ◆ d'illustrer, au travers de la gestion communale, le fonctionnement administratif de procédures telles que l'octroi d'un permis d'urbanisme ou d'environnement, la participation à la politique de gestion des déchets, à celle du logement ou la récupération des amendes administratives et de mettre en évidence le rôle des autorités de tutelle dans ce cadre.

Candidature

Par mail : carinedechamps@esa-namur.be

Adresse courrier : rue du Collège 8 5000 NAMUR